



## Allocation minimum vieillesse

-----  
Par Kimono

Bonjour, je perçois le minimum vieillesse. Si j'héberge mon neveu qui gagne 1500 euros par mois est-ce que je perdrai mon allocation. Merci de me répondre

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Je suppose que vous évoquez l'ASPA ?

Héberger votre neveu pourrait effectivement avoir un impact sur votre allocation du minimum vieillesse (ASPA).

En général, les aides au logement et les revenus du foyer sont pris en compte dans le calcul des ressources pour l'ASPA.

Cela signifie que si le revenu total de votre foyer dépasse le plafond autorisé, votre allocation pourrait être réduite ou supprimée

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Une information détaillée sur ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16871]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16871  
[/url]